

Définition de l'épreuve de Biochimie-biologie et biotechnologies

Périmètre du programme de la partie écrite de l'épreuve

Note de service n° 2020-014 du 11-2-2020 (NOR : MENE2001092N) au [BO du 13/2/20](#) modifiée par la [note de service du 13/7/2021](#)

Note de service n° 2020-014 du 11-2-2020

(...) ne figurent pas au programme de cette épreuve terminale du baccalauréat, les parties du programme de la classe de terminale suivantes :

- la partie S1.3 du module S1, qui porte sur la photosynthèse ;
- la partie S3.3 du module S3, portant sur le cycle cellulaire, le cancer et les cellules souches ;
- les lignes de la partie S4.2 du module S4 qui portent sur l'appareil sporifère d'une moisissure et sur l'ultrastructure d'une micro-algue ;
- la partie S4.5 du module S4, qui porte sur les virus ainsi que la partie S4.6 qui porte sur le VIH ;
- la ligne de la partie T2.2 du module T2 qui porte sur les étapes de la mise en œuvre industrielle d'une croissance en bioréacteur ;
- l'ensemble du module T10 qui porte sur les technologies cellulaires végétales ;
- les parties L1.2.3, L1.2.5 et L1.2.6 du module L1, qui portent respectivement sur le suivi, la valorisation et l'évaluation dans le cadre de la démarche de projet ;
- la partie L4.2 du module L4, portant sur l'éthique des approches numériques des biotechnologies.

[note de service du 13/7/2021](#)

À compter de la session 2022 du baccalauréat, la liste des parties du programme de terminale qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors des épreuves des enseignements de spécialité de la classe de terminale dans la série technologique sciences et technologies de laboratoire (STL) définies dans la note de service n° 2020-014 du 11 février 2020 est complétée comme suit :

(...)

Biochimie-biologie-biotechnologie

Partie S

- S1.6 Cycles du carbone et de l'azote, micro-organismes et environnement
- S1.7 Les enzymes : du métabolisme à la régulation - parties 4 et 5

Partie T

- T3.3 Démarche d'identification d'une souche à partir de ses caractères morphologiques, structuraux et biochimiques
- T7.3 Séparation des biomolécules par chromatographie d'exclusion moléculaire
- T7.4 Démarche spécifique à l'extraction et la purification d'une enzyme

Partie L

- L3.5 Repérer et limiter les sources d'incertitude associées à une valeur mesurée
- L4.1 Bioinformatique - parties 3 et 4